

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**Arrêté du 2 juin 2020**  
**modifiant l'arrêté du 16 avril 2020 portant attribution de la médaille de la sécurité intérieure**  
NOR : *INTK2001753A*

Le ministre de l'intérieur,  
Vu les articles D. 141-2 à D. 141-10 du code de la sécurité intérieure ;  
Vu l'arrêté du 16 avril 2020 portant attribution de la médaille de la sécurité intérieure,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

A l'échelon bronze de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 16 avril 2020 susvisé, est inséré le nom suivant :

Mme MONTEUIL Stéphanie, sous-préfète.

Article 2

A l'échelon bronze de l'article du même arrêté, est supprimé le nom suivant :

Mme MONTEIL Béatrice, sous-préfète.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* de la République française et au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 2 juin 2020.

Christophe CASTANER